



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 2 mars 2009

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/03/2009

D - 20090073

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 2 mars Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Sarah BROMBERG, Mme Martine DIEZ,

***Régularisation du foncier de l'esplanade Charles de Gaulle.
Acquisition à titre gratuit à la CUB. Autorisation. Décision.***

M. Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par acte en date du 31 janvier 1989, la Communauté Urbaine a cédé à titre gratuit à la Ville de Bordeaux l'emprise du parc public dénommé « Esplanade Charles de Gaulle » ainsi que les squares Saint John Perse et André Lhote situés cours d'Albret.

Cette cession intervenait dans le cadre des compétences de la Ville en matière d'espaces verts.

Cet acte n'a pas fait l'objet d'une publication aux hypothèques et après consultation du cadastre, ladite publication n'est plus envisageable.

Afin de régulariser cette situation, un nouveau document actualisé a été établi en collaboration avec les services de la Ville et de la CUB.

Une acquisition à titre gratuit des emprises définies au plan ci-annexé, d'une superficie de 29 816 m² environ cadastrées section KA peut intervenir au vu du rapport de France Domaine en date du 18 décembre 2008 et sans déclassement du domaine public en application de l'art L 3112-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

En ce qui concerne le surplomb de la rue du Château d'Eau, une convention de superposition d'affectation sera établie par la CUB au profit de la Ville.

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- Décider l'acquisition à titre gratuit des emprises cadastrées section KA situées Esplanade Charles de Gaulle et cours d'Albret.

- Autoriser Mr Le Maire à signer l'acte d'acquisition et tous les documents afférents à cette opération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 mars 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Hugues MARTIN
Adjoint au Maire**

